Union syndicale Solidaires — Sud Travail Affaires sociales

Paris, le 29 juin 2020

**Audience en discrimination syndicale le 2 juillet pour notre camarade Yves, ancien inspecteur du travail, ancien secrétaire du syndicat SUD TRAVAIL AFFAIRES SOCIALES, ayant participé à la création de notre syndicat**

**Notre Ministère porte haut l'étendard de la Diversité et rédige de beaux accords sur la lutte contre les discriminations.** Ces temps-ci, toute son attention est portée sur la situation des syndicalistes, et tout spécialement celles et ceux qui, en raison de leurs mandats et responsabilités syndicales, sont en première ligne.

Yves SINIGAGLIA est entré en 1979 au Ministère ; il a réussi le concours interne d'inspecteur du travail en 1993, et entre en fonction en 1994. Tout commence bien pour lui : notations excellentes, niveau de prime dans la moyenne…… puis, en 1997, il créé avec d'autres le syndicat SUD Travail qui devient, aux élections de 2004, le deuxième syndicat du Ministère. **Ce rapide succès en a visiblement chatouillé certains là-haut et les discriminations commencent : salaire qui stagne en comparaison avec ses collègues de la même promotion, aucune évolution de carrière, notation qui baisse. Identifié SUD TRAVAIL AFFAIRES SOCIALES, Yves n'a eu de cesse de rappeler l'administration à ses obligations, d'initier des recours… Yves SINIGAGLIA a fait l'objet d'une discrimination syndicale durant toute sa carrière, discrimination qui n'a jamais cessé malgré les alertes à ce sujet.**

Le ministère poursuit sa lutte par tous moyens contre les agents et les syndicats du ministère du travail qui ne font que leur travail : par des tentatives de sanctions comme pour Antony SMITH, toujours en mise à pied conservatoire depuis plus de deux mois pour avoir simplement fait son travail et tenté de rédiger un référé en plein confinement pour demander des mesures de protection pour les salariés d'une entreprise d'aide à domicile, et notre camarade Aurianne pour avoir dénoncé la baisse des effectifs en tant que militante syndicale auprès de journalistes lors d'une rencontre de DRH animée par la ministre ou par des méthodes discriminatoires comme pour Yves SINIGAGLIA sans oublier tous les blocages de carrière et de rémunération subis par tous les autres militants.

Nous apportons donc tout notre soutien à notre camarade pour l'audience qui aura lieu le 2 juillet 2020 et qui portera sur la discrimination dont il a fait l'objet durant toute sa carrière du fait de son investissement syndical.

La discrimination syndicale au ministère du travail doit cesser.

Yves SINIGAGLIA doit être rétabli dans ses droits.

Adresse postale : 14, Avenue Duquesne - 75350 Paris SP 07
Adresse physique : salle 7258 Immeuble Montparnasse Sud Pont
Courriel : syndicat.sud-tas@travail.gouv.fr
18 place des 5 Martyrs du Lycée Buffon - 75014 Paris
Tél : 01 44 79 31 69/65
Twitter : #sud_travail
: www.sud-travail-affaires-sociales.org
Facebook : http://www.facebook.com/sudtravail/